

Nantes, le 25 septembre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

Plan de relance

La Région renforce son soutien aux écoles de production pour lutter contre le décrochage scolaire

Face à la crise, la Région actionne tous les leviers pour soutenir l'emploi et la formation des jeunes. Soucieuse d'accompagner tous les parcours de réussite, elle renforce son aide aux écoles de production, alternatives aux circuits scolaires classiques, avec le vote d'une enveloppe de plus de 870 000 €. Cette aide vient soutenir le modèle économique et pédagogique des écoles de production des Pays de la Loire fortement impacté par le confinement et se répartit en 2 volets : une aide exceptionnelle de 231 530 € pour permettre de poursuivre l'accueil en formation des jeunes, et la seconde, de 641 500 €, pour consolider le développement du réseau de ces écoles.

Les écoles de production dispensent une formation professionnelle certifiante à des jeunes sortis du système scolaire en les mettant en situation réelle de production. La crise sanitaire a affecté l'activité et le modèle économique de ces écoles dont la pédagogie repose sur le « faire pour apprendre ». L'aide régionale de 231 530 € est destinée à permettre aux 6 écoles de production implantées en Pays de la Loire de poursuivre l'accueil en formation de jeunes, pour ne pas rompre la dynamique de lutte contre le décrochage scolaire. Elle se répartit comme suit :

- 50 000 € aux établissements Groupe les Etablières La Roche-sur-Yon
- 39 002 € à l'ICAM Nantes
- 15 000 € à l'ICAM La Roche-sur-Yon
- 12 973 € au Centre de Formation Continue Nantes Loire et Vignobles à Briacé
- 99 555 € à Agapè Anjou à Angers
- 15 000 € à T'CAP-T'PRO à Saumur

En complément de ce soutien exceptionnel dans le cadre de son Plan de relance, l'assemblée régionale a voté ce 25 septembre **une enveloppe annuelle de 641 500 € pour consolider le développement du réseau de ces 6 écoles de productions** sur le territoire ligérien ainsi que pour accompagner **la création de la nouvelle école IFTO à Cholet** pour cette rentrée 2020-2021, centrée sur les métiers de la chaudronnerie.

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97